Séance publique du 13 décembre 2004

Délibération n° 2004-2383

commission principale :	proximité, ressources humaines et environnement
objet :	**Définitions des programmes d'actions à mener en 2005 dans les domaines des galeries drainantes, des ruisseaux, des réseaux d'eaux pluviales, des bassins dans le cadre des autorisations de programme - Individualisation de l'autorisation de programme 0496 à partir de l'autorisation de programme globale 08 en dépenses**
service :	Direction générale - Direction de l'eau

Le Conseil,

Vu le rapport du 25 novembre 2004, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le présent rapport a pour objet dans le cadre du processus décisionnel communautaire, de proposer l'individualisation pour 2005 de l'autorisation de programme globale - écologie urbaine - AP 08 en dépenses, après avoir arrêté le programme des actions et travaux à mener dans le cadre de l'opération globalisée 0496 - eaux pluviales.

. AP 08 en dépenses : 3 000 000 € TTC,
. AP 08 en recettes : 0 €,
. charge nette : 3 000 000 €,
. 1 650 000 € TTC seraient consacrés aux travaux de reconnaissance et de consolidation des galeries souterraines existantes sur le territoire communautaire sur les opérations prioritaires suivantes :

- Lyon 1 - rue Diderot :	400 000 € TTC,
- Lyon 1 - rue Vaucanson-église Saint Bernard :	400 000 € TTC,
- Collonges au Mont d'Or-chemin Neuf - chemin du Petit Rochet :	100 000 € TTC,
- Lyon 5° - rue de la Garenne-rue Abbé Papon :	300 000 € TTC,
- Saint Genis Laval-rue Francisque Darcieux :	350 000 € TTC,
- Saint Genis Laval-rue Francisque Darcieux - Fraternité :	20 000 € TTC,

Sur diverses galeries :

- curage, réfection d'exutoires et améliorations diverses :	20 000 € TTC,
- levés topographiques des réseaux, récolements suivi des chantiers :	30 000 € TTC,
- numérisation des galeries :	30 000 € TTC ;

Le programme prévisionnel suivant est proposé :

. des études diverses sur les bassins de rétention d'eaux pluviales, ruissellements et ruisseaux (qualité, usage) et sur le risque d'inondations : 100 000 € TTC,

. de la mise à jour du logiciel Gerico pour la gestion des risques d'inondation des ruisseaux communautaires : 40 000 € TTC,

. des travaux sur ruisseaux : 300 000 € TTC, soit 100 000 € TTC pour le ruisseau du Ravin et 200 000 € TTC sur le ruisseau Yzeron,

. des travaux pour la construction de réseaux d'eaux pluviales sur le territoire communautaire pour 800 000 € selon le détail prévisionnel suivant :

- Décines Charpieu - rue Elysée Reclus,
- Rillieux la Pape - avenue Castellane,
- Caluire et Cuire - avenue Poumeyrol,
- Charbonnières les Bains - rue Denis Delorme - Parc des sports,
- Craponne - rue Mourillon et impasse du Moulin,
- diverses petites interventions sur réseaux eaux pluviales existants :

. des travaux pour la construction d'un réservoir de recueillie des eaux pluviales à Francheville - route du Bruissin pour 140 000 € TTC,

. diverses interventions sur bassins de rétention d'eaux pluviales pour 70 000 € TTC.

Ce dossier a reçu l'avis favorable du pôle environnement le 9 novembre 2004 et celui du Bureau restreint le 29 novembre 2004 ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission proximité, ressources humaines et environnement ;

DELIBERE

1° - Approuve le rapport qui lui est soumis et les propositions de programme d'études et de travaux proposés sur l'autorisation de programme globalisée 0496 - eaux pluviales.

2° - Décide de l'individualisation de l'autorisation de programme globale 08 - écologie urbaine en dépenses sur l'autorisation de programme 0496 - eaux pluviales pour un montant de 3 000 000 € TTC en dépenses.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,